

# 10 - 16 - 22 KM À ALLURE LIBRE

ACCUEIL À PARTIR DE 7H À LA SALLE DE SPORTS DE GENESTON

### **DÉPARTS LIBRES:**

- à 7h30 pour les 22 km
- à 8h30 pour les 16 km
- à 9h30 pour les 10 km

Fin des inscriptions à 10h Fin de la randonnée à 13h30



1 € par inscription sera reversé à :



# L'INSCRIPTION DONNE DROIT POUR TOUS LES CIRCUITS :

- au café du départ,
- aux ravitaillements,
- une <u>dégustation</u> d'huîtres en cours de circuit,
- un sandwich et un vin d'honneur à l'arrivée.

# RENSEIGNEMENTS:

Bernard: 06 60 57 40 61

▶ Jean-Claude : 06 70 44 74 61

randogeneston@gmail.com

http://genestonrandonnees.fr

Pensez à apporter votre gobelet, sinon, en vente sur place à 1,00 €



Les chiens ne sont admis que pour les malvoyants.

### PRÉ-INSCRIPTIONS

-paiement en ligne recommandé via «HELLOASSO» sur le site internet de GENESTON RANDONNEES:

www.genestonrandonnees.fr

- tarif unique de 8 euros (gratuit pour les moins de 12 ans) pour une inscription avant le 28 février 2026.
- La pré-inscription facilite beaucoup l'organisation des ravitaillements.
- Pas de remboursement.
- Pas d'inscription par téléphone et e-mail.

Inscription sur place le jour de la rando : 9 euros. Paiement par carte bancaire, chèque ou espèces.

Pré-inscription des groupes avant le 26 février 2026 avec le bulletin d'inscription en ligne sur notre site internet http://genestonrandonnees.fr

Chèque à l'ordre de "Geneston Randonnées" à envoyer chez : Marie-Reine PERRIN - 26. rue des maronniers - 44140 GENESTON.

Les bracelets vous seront remis sur place avant le départ.





### RÈGLEMENT DE LA RANDONNÉE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2026

- •La randonnée des Huîtres organisée par Geneston est une marche à allure libre sur trois circuits de 10, 16 et 22 km.
- •Les participants doivent observer les règles du code de la route, ainsi que les arrêtés municipaux de communes traversées. Ils doivent respecter l'environnement et les décisions des organisateurs. Les randonneurs n'ont pas la priorité sur la voie publique. En dehors des agglomérations, ils doivent se tenir sur la moitié droite de la chaussée empruntée.
- •L'inscription implique que le participant assure être en bonne santé et apte à faire cette randonnée. Chaque randonneur doit posséder une assurance responsabilité civile ou sa licence à jour. Pour les moins de 18 ans une autorisation parentale peut être demandée. Les moins de 15 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- •Il n'y a pas de départs groupés mais vous devez respecter une plage horaire de départ : 7h30 à 8h pour les 22 km,

8h30 à 9h pour les 16 km et 9h30 à 10h pour les 10 km.

- •Les parcours (10, 16 et 22 km) sont indiqués par <u>un fléchage au sol</u> avec du plâtre et <u>des flèches jaunes en plastique fixées sur des poteaux</u>.
- •L'inscription donne droit pour tous les circuits : café du départ, ravitaillements et dégustation d'huîtres en cours de circuit, un sandwich et le vin d'honneur à l'arrivée. Les ravitaillements en boissons seront disponibles pour ceux ayant leur propre gobelet.
- •Les inscriptions et paiements en ligne sont fortement encouragés via helloasso ou fichiers Excel sur notre site web genestonrandonnees.fr pour les groupes. Les inscriptions sur place sont possibles avec paiements par carte bancaire, chèques ou espèces.
- •Geneston randonnées décline toute responsabilité en cas d'infractions qui pourraient être commises par le marcheur.



#### RÉNOVATION I EXTENSION I AMÉNAGEMENT

#### AGENCE DE VERTOU

456, route de Clisson

Morgane Chevalier Tél. **06 86 38 83 58** 









34 place Georges Gaudet - 44140 GENESTON

Tél./Fax: 02 40 659 503

Site internet: www.anp-immobilier.com



#### Crédit Mutuel Geneston

1 avenue de la Vendée 44140 GENESTON

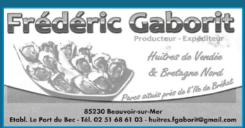
3612001@creditmutuel.fr

02 51 88 67 48

Crédit & Mutuel











02 40 76 32 11 sud-loire-motoculture@orange.f













